

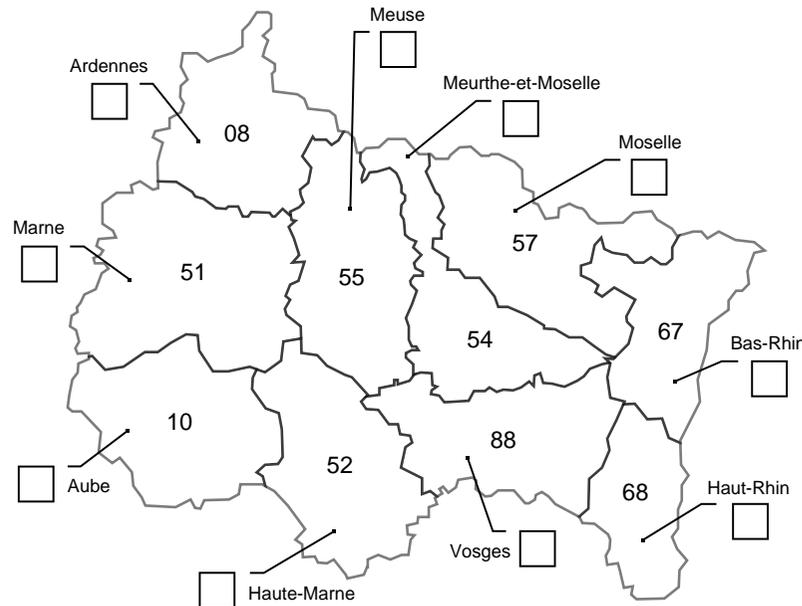
Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Sans procédure préfectorale

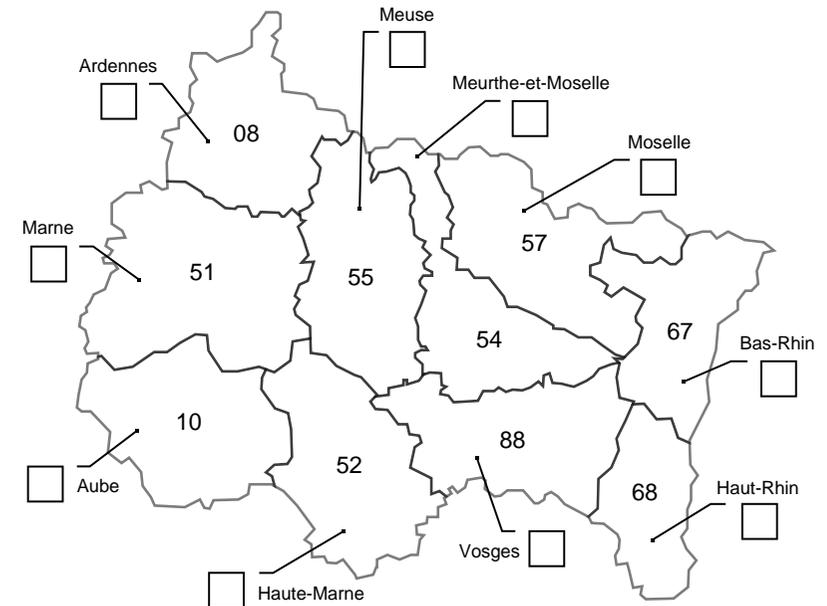
Polluant: Particules PM10 - Type: Combustion

Communiqué du: 26/01/2020 à 11:33

Pour le samedi 25 janvier 2020



Pour le dimanche 26 janvier 2020



Procédures préfectorales



Surveillance et prévision de la qualité de l'air

www.atmo-grandest.eu



Procédures et mesures d'urgence

Selon arrêté inter préfectoral du 24 mai 2017

www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est

Description épisode

Le seuil d'information et recommandation pour les particules fines PM10 a été dépassé hier pour les départements de l'Aube (PA1), la Marne, la Meurthe-et-Moselle (PA1), le Bas-Rhin (PA1) et le Haut-Rhin (PIR) sur les critères de population ou de surface. Cet épisode de pollution de type « Combustion » se caractérise par une concentration en PM10 majoritairement d'origine carbonée (issues de combustion de chauffage et/ou de moteurs de véhicules). Ce type d'épisode est souvent associée à un taux d'oxyde d'azote également élevé, notamment en proximité des axes routiers. Il intervient le plus souvent durant la saison hivernale et les périodes d'inversion thermique. Il se peut que cet épisode soit également influencé par des poussières sahariennes.

Evolution et tendance

L'arrivée progressive d'une perturbation par l'Ouest de la Région va permettre une diminution des concentrations en particules présentes dans l'atmosphère. Les procédures en cours sont levées ce dimanche.



Effets sanitaires

www.grand-est.ars.sante.fr